



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question écrite n° 73292

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quel est l'état d'avancement du programme de véhicule blindé de combat de l'infanterie (VBCI) et quel sera le calendrier de livraison de ces véhicules aux régiments d'infanterie.

Texte de la réponse

Le programme Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI), issu de l'ancien programme Véhicule blindé modulaire, est destiné à assurer le remplacement des engins AMX10 P et PC (postes de commandement). L'armée de terre prévoit l'acquisition de 700 VBCI : 550 véhicules de combat d'infanterie (VCI) et 150 véhicules poste de commandement (VPC). Les VCI devront à terme pouvoir recevoir des protections à bases de leurres, ainsi que des dispositifs d'identification au combat ou des dispositifs d'alerte. Le défaut de conformité aux performances spécifiées ainsi que des retards dans la fourniture des premiers démonstrateurs, maquettes ou prototypes, ont conduit le ministère de la défense à négocier avec Giat-Industries, en 2003, un avenant au contrat principal du VBCI. Cet avenant fixe un nouveau calendrier de réalisation et spécifie les améliorations à apporter pour satisfaire le besoin opérationnel exprimé. Les livraisons, prévues initialement à partir de 2006, débiteront en 2008 et se poursuivront jusqu'en 2015. L'avancement du programme VBCI est conforme au nouvel échéancier. Deux prototypes sont en cours d'expérimentation depuis 2004. Les données relatives au calendrier des livraisons du VBCI figurent dans le tableau récapitulatif suivant :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Livraisons des VCI	33	77	77	76	75	75	76	61	550
Livraisons des VPC	8	19	22	24	25	25	23	4	150
Total	41	96	99	100	100	100	99	65	700

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73292

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8453

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10547